

renouvelé et coûteux que l'on a imposé à un public réticent se mette à fonctionner au moins aussi bien qu'avant l'entrée en fonction du ministre. Cela ne m'empêcherait aucunement de jouer les Cassandra, mais je protesterais peut-être moins souvent. Cela pourrait faire plaisir au ministre. Si le peuple canadien et les clients des Postes, depuis longtemps éprouvés, en bénéficient, je serai content moi aussi, monsieur l'Orateur.

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais, d'abord, féliciter le préopinant en mon nom personnel et au nom de mes collègues néo-démocrates. Le porte-parole de l'opposition officielle a entamé un débat qui, avant la fin de la journée, fournira à un grand nombre de députés l'occasion d'illustrer d'exemples et de signaler au ministre et au gouvernement les plaintes, les idées et les arguments relatifs aux améliorations qui s'imposent dans l'administration des Postes.

Je compte proposer, à la fin de mon discours, un amendement à la motion en vue d'y insérer des mots qui signifient en somme que les politiques du gouvernement en matière de tarifs postaux menacent gravement l'existence des publications religieuses et agricoles, des publications intéressant la main-d'œuvre et de toutes les autres publications canadiennes sans but lucratif. Ceux d'entre nous qui, au nom de notre parti, participeront au débat feront valoir un certain nombre de principes, formuleront des critiques, en plus de soutenir cet amendement, au sujet du fonctionnement des Postes. Nous ne les adressons pas seulement au ministre des Communications bien qu'à mon avis il doit assumer la plus grande part de responsabilité dans la situation actuelle en raison de son attitude, de son obstination et de son insensibilité; nous les formulons aussi à l'endroit du premier ministre (M. Trudeau), du cabinet et de tous les membres du gouvernement parce que ceux-ci sont également coupables et responsables au public canadien. Il est certain que le ministre n'aurait pas pu décider la mesure prise par son ministère sans l'approbation et l'entier appui du premier ministre, de ses collègues ministériels et des libéraux de l'arrière-ban.

J'estime que l'attitude du ministère des Postes en ces derniers mois ne représente qu'une répétition des longues périodes de décision et d'inertie au cours de nombreuses décennies qu'ont perpétuées des gouvernements libéraux successifs et qui ont trahi la nation, notre dépendance et notre souveraineté. Les décisions du ministère des Postes au sujet du service et des tarifs ont porté atteinte aux gens et aux organismes que

[M. Macquarrie.]

l'on ne voulait pas viser. Elles ont servi à décourager les communications des Canadiens entre eux, lesquelles s'imposent de plus en plus. Elles peuvent empêcher les organismes et les associations sans but lucratif d'assurer à leurs propres membres un moyen de s'entretenir entre eux ou de communiquer avec leurs compatriotes en général, et même leur interdire de le faire.

• (3.50 p.m.)

Dans le passé, mon chef, le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas), disait au sujet d'autres questions ayant trait à l'autonomie du Canada et à ses relations avec les États-Unis, que le gouvernement canadien faisait preuve d'une docilité passive. Il avait alors raison, comme maintenant, mais à mon avis, il était trop charitable. Il s'agit d'une trahison consciente et d'un manque impardonnable d'intérêt pour préserver la souveraineté, l'unité et l'autonomie du Canada. Comme le gouvernement libéral qui l'a précédé, le gouvernement actuel a renoncé depuis longtemps à la possibilité que le Canada reste indépendant ou il accepte qu'il soit absorbé ou pris en charge par un immense et puissant voisin, si bienveillant soit-il.

Le déséquilibre des opérations du ministère des Postes par rapport aux objets manutentionnés aux États-Unis et les subventions exorbitantes accordées à deux importantes publications américaines témoignent aussi de la trahison de notre peuple à une puissance étrangère. Il est déplorable que nos ressources et nos entreprises passent constamment aux mains d'étrangers—deux de plus la semaine dernière—mais il est certainement intolérable que nous devions aller jusqu'à aider les entreprises étrangères à prendre en charge nos esprits et nos communications.

Je voudrais suggérer au ministre de meilleurs moyens de réduire les déficits du ministère des Postes. Il s'inquiète, comme le gouvernement, d'un bilan déficitaire, tout en laissant persister des déficits qui n'aident certes pas la cause du pays et des citoyens. Dans le relevé financier et le détail des rajustements de tarifs, qu'il nous a livrés il y a quelques mois, le ministre indiquait qu'il y avait inéquation, dans le courrier de la deuxième classe, entre le Canada et les États-Unis. D'après les statistiques de 1967-1968, 70 millions de pièces en provenance des États-Unis sont distribuées au Canada chaque année, tandis que 17 millions, en provenance du Canada, le sont aux États-Unis. Il existe donc une différence de 52 millions, ce qui représente un déficit d'environ 3.5 millions de dollars par année. Voilà ce que nous perdrons si l'écart